

DÉCOUVERTE ■ Les élèves de La Jaloustre ont passé dix jours en montagne

Séjour tout schuss à Chamonix

Les élèves de cours moyens de l'école de La Jaloustre ont passé dix jours dans les Alpes. Au programme : ski, étude de la neige et des glaciers et match de hockey.

Entre la haute Corrèze et la haute montagne, il y a une légère différence d'altitude que les écoliers des cours moyens de La Jaloustre ont eu largement le temps d'apprécier jusqu'à mercredi.

79 d'entre eux ont en effet séjourné, dix jours durant, à Chamonix, dans le chalet des Aiguilles du Conseil général de la Corrèze. Cela faisait plus de quinze ans qu'une classe découverte de cette importance n'avait plus été organisée à Ussel.

À la découverte de la mer de glace

Tout cela a bien sûr nécessité une organisation à toute épreuve. En plus des trois enseignants des classes en question, les enfants ont été encadrés tout le long du séjour par des moniteurs de l'école du ski français (ESF).

L'occasion pour les enfants de dévaler les pentes et de profiter encore un



SÉJOUR. En tout, 79 écoliers étaient du voyage. Une belle expérience pour ces jeunes qui, pour certains n'avaient encore jamais fait de ski.

peu de la neige, mais pas seulement... Le séjour avait également pour but de faire découvrir aux écoliers les spécificités de la haute montagne.

Ils ont ainsi étudié l'habitat et le patrimoine local, mais aussi très largement les caractéristiques géologiques et climatiques des Alpes. Ils ont notam-

ment travaillé sur la neige et les glaciers lors d'une visite sur la mer de glace et dans les profondeurs de sa grotte.

Ils ont par ailleurs visité le musée alpin et se sont rendus à l'Office de haute montagne où est notamment assurée la vigilance par rapport aux avalanches...

Bref, un séjour au grand air bien rempli ponctué en plus de balades en raquettes, de test ESF et d'une soirée à la patinoire de Chamonix lors du match face à Rouen.

On dit qu'il y a du bon à prendre parfois un peu de hauteur... Ce ne sont pas les élèves de La Jaloustre qui diront le contraire ! ■

■ A20/BESSINES

Un camion transportant des voitures neuves se couche sur la route

PAGE 3

■ BRIVE

Des militaires du 126^e écopent de 2 à 18 mois pour trafic de drogue

PAGE 3

■ BRIVE

Résidence HLM : l'hommage rendu à Pierre Mas

PAGE 7

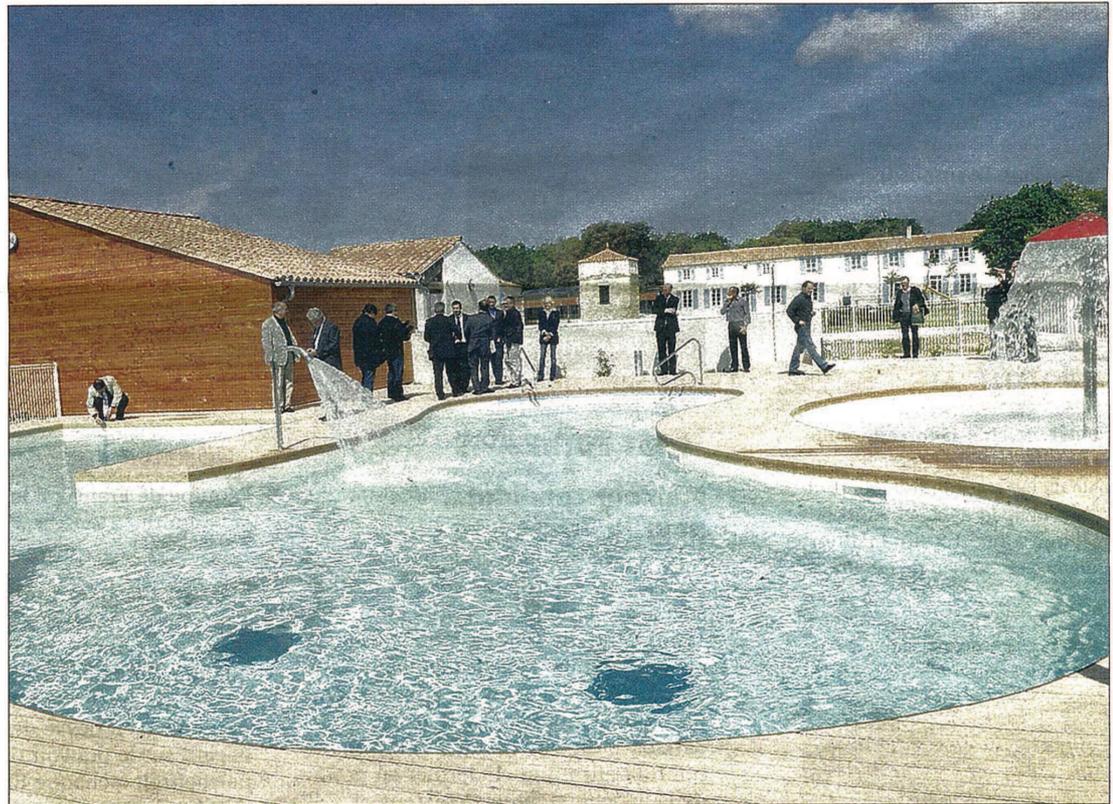


■ TOP 14 (21-17)

L'ASM Clermont bat le Racing Métro et passe en demi-finale

PAGES SPORTS

Le paradis corrézien de La Martière



■ OLÉRON. Avec une piscine extérieure chauffée et de nouveaux équipements, le centre de La Martière est prêt pour l'été.

■ CONSEIL GÉNÉRAL. Le Département a investi, à Oléron, plus de 11 M€ ces dernières années et espère bien que le centre va voir sa fréquentation augmenter. PHOTO AGNÈS GAUDIN

PAGE 5

VACANCES ■ Dix-huit hectares de verdure à La Martière, avec une piscine extérieure et des locaux rénovés

Un bout de paradis corrézien à Oléron



CENTRE. Les élus ont pu se rendre compte de l'important travail accompli ces dernières années sur ce site. Dernière nouveauté en date : la piscine. AGNÈS GAUDIN

En quatre ou cinq ans, le centre de La Martière, à Oléron, qu'ont connu des dizaines de milliers de Corrèziens, a changé d'allure. C'est neuf, moderne et accueillant.

Jean-Louis Mercier

jean-louis.mercier@centrefrance.com

Deux classes d'Eygurande et de Merlines, un groupe de lycéens belges, un couple de Tullistes qui tape la bise à François Hollande. En ce début mai, froidure à Tulle, mais grand soleil à La Martière, où quelques dizaines de milliers de Corrèziens ont séjourné en 60 ans d'existence.

Beaucoup ne reconnaîtraient pas la colo que le président du Conseil général a visité jeudi, à sur la commune de Saint-Pierre, sur l'île d'Oléron. Elle a considérablement été modernisée ces dernières années, adaptée à la demande. Et ce n'est pas fini : une piscine extérieure vient d'être mise en service. Des bâtiments vont être détruits et d'autres construits en 2011.

La majorité que dirigeait Jean-Pierre Dupont a investi, entre 2004 et 2006, plus de 10 M€,

dans les services généraux et l'hébergement familial. Ce n'était qu'une première tranche. La deuxième, de 7,5 M€ prévoyait notamment la création d'une piscine couverte chauffée.

Trouvant cette deuxième note un peu salée par rapport aux finances du Département, la majorité Hollande a revu le projet à la baisse. Avec seulement 1,5 M€, « nous avons fait une piscine extérieure chauffée, doublé la capacité d'accueil des enfants, amélioré la capacité d'accueil l'été » détaille François Hollande.

Plus de capacité d'accueil, plus

d'incitation à en profiter (voir ci-dessous), c'est autant de chances d'augmenter le taux d'occupation de La Martière, qui a connu une baisse depuis 2004 dans le domaine des classes découvertes pour les écoles.

Pas un ghetto

« On ne peut pas tolérer qu'il y ait des lits inoccupés dans un centre qui a coûté 11 M€ » insiste François Hollande. Voilà clairement la mission assignée à l'Œuvre départementale des centres de vacances (ODCV) qui gère La Martière (mais aussi le chalet de Chamonix). Son prési-

dent, le conseiller général Robert Pénalva, était aux côtés de François Hollande (*) pour une visite « qui me fait comme un pincement au cœur car je suis un ancien directeur de ce site », a rappelé l' élu malemortois.

Robert Pénalva souhaite que, désormais, « nous puissions toucher les populations que l'on ne touchait pas avant : les classes moyennes ».

Confirmation du directeur de l'ODCV, Jean-Paul Trichet. « Avec le fonctionnement antérieur, nous avions le risque que La Martière soit un ghetto de riches ou d'assistés » explique-t-il. Pour éviter que les seuls utilisateurs soient ceux qui sont largement aidés, ou ceux qui n'ont pas besoin de l'être, le Conseil général et l'ODCV ont mis au point un dispositif d'allocation pour aider plus de familles corréziennes à régler le prix d'un séjour. Reste, maintenant, à mieux faire connaître ce bel équipement. ■

(*) Aux côtés de Jean-Claude Peyramard, Noël Martinie et Roger Chassagnard, également conseillers généraux.

WEB

Retrouvez plus d'images du centre de La Martière sur www.lamontagne.fr

Des séjours, des classes, des stages

Nouvelles aides au séjour des jeunes. Les familles sont désormais aidées pour les séjours des enfants de 2 à 18 ans. Il suffit d'en faire la demande, et les services calculent le montant de l'aide. Une aide existe aussi pour les séjours linguistiques, et elle a déjà beaucoup de succès.

Stages. Dès la rentrée prochaine sera expérimentée la mise en place de stage d'intégration pour les élèves de 6^e. Il s'agira d'accompagner tout nouveau collégien pour l'aider à s'adapter au mode de vie du collège, par le biais d'un séjour à La Martière. Deux classes du collège de Bort, et deux classes de celui de Meymac sont déjà inscrites. Le collège briviste de Jean-Lurçat pourra aussi en profiter.

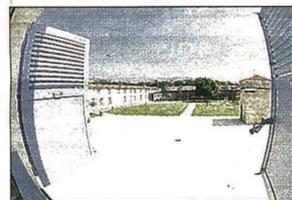
Classes de découvertes. Des séjours pédagogiques de 8 à 12 jours sont proposés aux écoles. Les familles sont aidées par le département et les communes. En 2010, cela devrait concerner 400 enfants à La Martière.

Pratique. ODCV : www.odcv.com, ou 05.55.20.01.04.

EN BREF

LITS ■ Dix-neuf lits supplémentaires ont été aménagés à l'intérieur des bâtiments rénovés en 2005-2006. Cela permet d'accueillir simultanément quatre classes, au lieu de deux aujourd'hui (80.000 €). Opérationnel fin mai.

DESTRUCTION ■ Des bâtiments construits en 1991 seront détruits, car



inadaptés à l'accueil sécurisé des enfants. Un nouvel ensemble sera réalisé, permettant d'aménager un village pour enfants, avec 5 chambres collectives de 6 lits pour accueillir des enfants en classes de découverte (600.000 €). Le bâtiment sera de faible consommation énergétique (travaux à l'automne, ouverture en avril 2011).

TENTE ■ Un bloc sanitaire (200.000 €) va être créé dans un bâtiment existant. Un village de six tentes hébergera les jeunes en colonies, cet été.

1948 ■ C'est l'année où le



département a acheté le terrain, où l'ODCV a fait construire six grands dortoirs pouvant accueillir 360 enfants.

2006 ■ Une lourde rénovation a porté sur l'ouverture d'une rue couverte, d'un bar, d'une boutique, d'une salle de spectacle. Le tout à la norme de haute qualité environnementale.

Tulle → Monédières et Pays

■ CHAMBOULIVE

Classe de montagne et activités à foison



DÉPAYSEMENT. Les 26 élèves de Cours Moyen de l'école de Chamboulive entament leur classe transplantée dans le chalet ODCV de Chamonix. Leur maîtresse, Isabelle et l'Atsem Stéphanie, ainsi que deux animateurs sur site leur font découvrir géographie, faune et flore des Alpes. Les randonnées et les cours d'escalade les ravissent et une sortie à Genève les attend : dépaysement assuré !

Répondre à l'appel des cimes ou de l'océan

C'est le club des aînés Lou bouichou qui, en premier, a ressenti l'appel du large en s'associant à ses amis du club de Saint-Hilaire-Peyroux pour organiser une sortie de trois jours à destination de l'île d'Oléron, avec hébergement au centre de vacances de l'ODCV, à La Martière.

Trois jours dans l'univers tumultueux et bruyant de l'océan, avec un programme alléchant comprenant, le premier jour, la visite du port de la Cotinière, du phare du Charisson et, en petit train, de la citadelle et du château. Le lendemain a conduit les visiteurs vers l'île d'Aix et le célèbre fort Boyard, sans



VOYAGE. Cornil et Saint-Hilaire ont été réunis pour un séjour de trois jours sur l'île d'Oléron.

oublier une cave vinicole et une dégustation de fruits de mer. Le retour a permis d'admirer l'Hermione, fidèle réplique de la frégate de La Fayette, après un tour par La Rochelle avec promenade en calèche et visite de l'aqua-

rium. La prochaine sortie est prévue pour le 5 juin au pays des volcans.

L'amicale de Poumeyrola, quant à elle, préférée l'appel des cimes et les monts du Cantal pour assister, du côté d'Allanche, à cette ancestrale et typi-

que tradition qu'est la transhumance. Une journée forte en sensations parmi les troupeaux qui se sont succédé tout au long de la grand-rue et au milieu d'une véritable marée humaine, vers la route des estives. ■

Les CM1 en séjour découverte à Chamonix



RÊVES D'ESCALADE. Devant la statue de Jaques Balmat : le premier à faire l'ascension du Mont Blanc en compagnie du docteur Paccard en 1786.

Les élèves de la classe de Mme Renaudie sont partis pour un peu plus d'une semaine à la découverte du milieu montagnard, au cœur des Alpes, dans la vallée de Chamonix où ils sont hébergés au chalet des aiguilles.

Ce séjour a été rendu possible grâce à la synergie de plusieurs partenaires : le Conseil général, propriétaire du chalet, l'ODCV qui a en charge l'organisation des classes découvertes, la participation financière de la mairie de Lubersac, également l'apport supplémentaire de l'asso-

ciation de parents d'élèves et de la caisse scolaire qui a permis d'élargir la palette d'activités.

Au programme : randonnées, activités culturelles, diverses visites, découverte du milieu montagnard et séances d'escalade.

Tous les élèves sont enchantés de leur séjour et ils reviendront avec une moisson de souvenirs, sans oublier l'expérience très enrichissante de la vie en collectivité. Des souvenirs aussi et certainement chargés d'émotions pour leur maîtresse dont c'est la dernière classe puisqu'elle prendra sa retraite à la fin de cette année. ■

Les CE2 et CM1 découvrent les joies de la mer



SÉJOUR. Sur la plage, les élèves savourent leur séjour à la mer.

Les élèves de la classe CE2 et CM1 de l'école de Saint-Mexant ont eu la chance de séjourner une semaine en classe de mer, à l'île d'Oléron, du 26 mai au 2 juin, au centre ODCV de la Martière, qui appartient au Conseil général de la Corrèze. Lors de ce séjour, ils étaient encadrés par leur enseignante, Murielle Chirico, et de l'employée de vie scolaire, Laetitia Pereira.

Chaque jour, de nombreuses activités étaient au programme : découvrir

te du port de la Cotinière (port de pêche), du phare de Chassiron, du site d'ostréiculture à Fort Royer, du marais aux oiseaux, de l'aquarium de la Rochelle. Toutes ces découvertes ont ravi et passionné petits et grands.

Après des journées bien remplies, les veillées étaient agrémentées par diverses attractions : jeux organisés par les animateurs, soirée contes et soirée casino.

Ce projet pédagogique a vu le jour grâce à la parti-

cipation financière du Conseil général, de l'association des parents d'élèves, de la municipalité. Une participation restait à la charge de chaque famille, sans oublier des remerciements aux accompagnatrices, Murielle Chirico et Laetitia Pereira. Une exposition sur ce séjour sera présentée fin juin à l'école.

La semaine a enthousiasmé tous les élèves, chacun est rentré avec des émotions et de nombreux souvenirs. ■

L'âge d'or des colonies

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

L'île a accueilli jusqu'à 50 colonies de vacances dans l'entre-deux-guerres. Une exposition exhume des documents exceptionnels

La Cailletière, la Martière, le Fort des Saumonards... pour beaucoup, des noms associés à jamais à d'anciennes colonies de vacances. Lieu d'implantation très prisé des organisateurs de colos, l'île d'Oléron connut jusqu'à cinquante sites d'hébergement différents. La première colovite le jour en 1910 à Domino. La « théorie du camp » associe autant séjour dans la nature et vertus éducatives. Dans les années 30, c'est l'âge d'or des jolies colonies. Les villes rouges de la banlieue parisienne (Bagnolet, Bobigny...) y envoient leurs enfants qui prennent l'air et apprennent à marcher au pas. Les responsables du musée de l'île d'Oléron ont eu la très bonne idée de se pencher sur un siècle de colos qui raconte à la fois l'histoire de

France et la vie sur l'île. Pour l'occasion, ils ont exhumé des documents exceptionnels comme ces deux films tournés par un ancien directeur du Fort des Saumonards. Photos, lettres de petits pensionnaires à leurs parents, cahiers de courses, livret de pesées... « Un jour en colonie » évoque aussi bien la vie quotidienne, l'architecture des bâtiments que leur reconversion. En déclin depuis de nombreuses années, il ne resterait plus sur l'île qu'une dizaine de colonies en activité.

Musée de l'île d'Oléron, 9, place Gambetta à Saint-Pierre. Ouvert tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Tarif : 4 euros, tarif réduit : 2,50 euros. Contacts : 05 46 75 05 16 et sur Internet : www.oleron-nature-culture.com



En colo, dans le réfectoire du Fort des Saumonards. La journée est rythmée par des activités sportives, la sieste sous les pins, la baignade et les repas. PHOTO PIERRE CAZENAVE



Sur la jetée de la Cotinière, des petits colons de la Martière.

PHOTO ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CORRÈZE



Sur la plage des Saumonards. ARCHIVES DE LA CORRÈZE



En colo, on bricole aussi.

ARCHIVES DE LA CORRÈZE



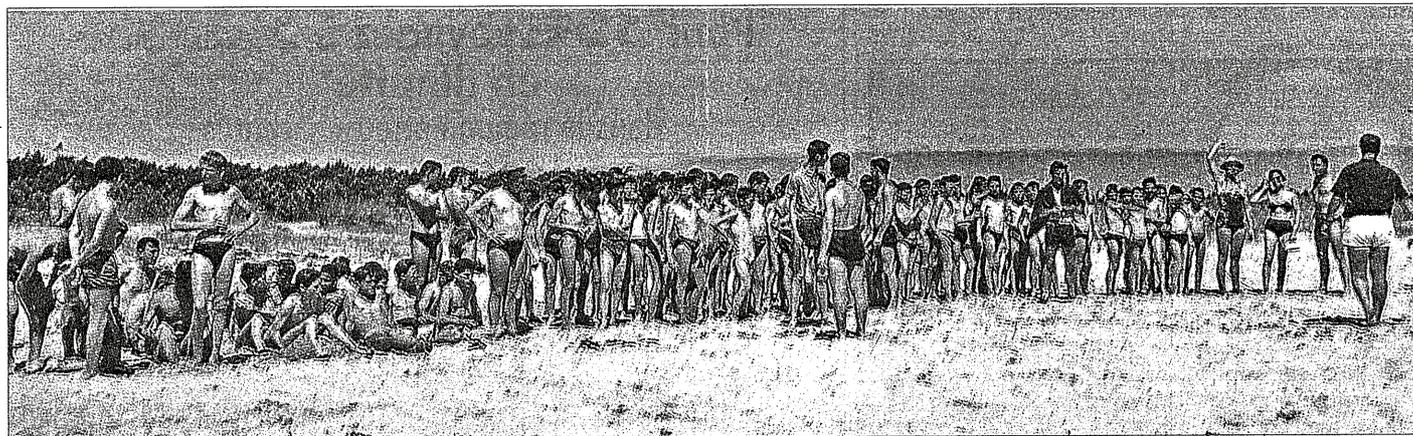
Pêche à pied pour ces adolescents.

PHOTO ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CORRÈZE



Dès les années 30, La Martière accueille des pensionnaires de La Corrèze.

ARCHIVES DE LA CORRÈZE



Colonie des Saumonards, 1958. La colo associe séjour nature et vertus éducatives. En slip de bain, les garçons sont conviés à faire quelques exercices. PHOTO PIERRE CAZENAVE

Les aînés au pied du Mont-Blanc



ALTITUDE. Le groupe n'a pas hésité à prendre le téléphérique à 3.842 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les Amis de la Vignotte et le club Automne Seilha-cois ont séjourné, pour leur plus grand plaisir, au Chalet des Aiguilles situé au pied du Mont Blanc, à Chamonix.

Au programme des visites : Chamonix, la cité médiévale d'Ivoire au bord du lac Léman, Genève, un village traditionnel de haute montagne, le parc anima-

lier du Merlet ; une excursion inoubliable en téléphérique à l'aiguille du midi, à 3.842 m d'altitude, pour découvrir un extraordinaire panorama sur les Alpes. Un regret toutefois : la Mer de Glace, inaccessible à cause de l'éboulement d'un rocher qui obstruait la route. Chacun est revenu enchanté de ce séjour et attend le prochain voyage. ■

➔ LA MARTIÈRE

Les nouveaux atouts du centre de vacances



La piscine chauffée est une vraie plus-value pour le centre de La Martière.

Géré par l'ODCV, le site de La Martière, sur l'île d'Oléron, va pouvoir accueillir deux fois plus d'enfants.

Entre 2003 et 2007, pour la rénovation du centre de La Martière, 10,5 millions d'euros ont été investis par le Département. La seconde tranche qui était prévue pour 6 M€ a été suspendue en 2008. Après une visite sur le site, le président du Conseil général a relancé les travaux

avec une enveloppe plus raisonnable (1,5 M€) et deux objectifs : «*terminer la rénovation y compris la réalisation d'une piscine chauffée et doubler la capacité d'accueil*». Venu récemment sur place en compagnie du directeur de l'ODCV, Jean-Paul Trichet, François Hollande a pu vérifier que les deux objectifs étaient en bonne voie. L'eau azur de la piscine clapote déjà sous le vent iodé d'Oléron et les locaux historiques ont pour la plupart été réhabilités. C'est

la cas des bâtiments A et B à l'intérieur desquels ont été aménagés 19 lits supplémentaires. Grâce à cette opération, 4 classes (soit environ 100 jeunes) pourront être accueillies en même temps, au lieu de 2 classes jusqu'à présent. Ces nouvelles chambres sont en service depuis la fin mai.

D'autres travaux vont compléter ce programme à court et moyen termes. Il y aura d'abord dès cet été l'aménagement d'un «camp jeunes». Cette structure, ouverte durant la période estivale, comprendra 6 tentes pré-équipées, installées sur une dalle en béton. Ces tentes, d'une capacité de cinq lits chacune, seront à proximité des sanitaires qui vont également faire l'objet d'une modernisation. Ensuite viendra la réalisation d'un nouveau bâtiment de 320 m² pour les enfants dans lequel seront aménagés 30 lits.

Au total, ce sont 160 jeunes qui pourront être accueillis simultanément grâce aux travaux engagés.



Des aides pour davantage de familles

Le Conseil général a mis en place un nouveau dispositif d'aide aux familles pour les séjours à La Martière et à Chamonix.

«*Si l'on veut du public, il faut une politique d'aide à la hauteur*», explique François Hollande. Plus simple, s'adressant à plus de familles, le nouveau système d'aide mis en place par le Département se présente sous forme de bons-vacances. Dans la limite de 15 € par jour et par enfant pour un séjour d'au moins une semaine, cette allocation sera versée à toutes les familles corréziennes. Son montant dépendra des aides attribuées par d'autres organismes (MSA, CAF...).

Montant de l'aide : 30 % du restant à charge de la famille avec un maximum de 15 € par jour et par enfant.

| | 1 ^{er} cas : La Martière 15 jours / Avec aide des partenaires | 2 ^e cas : La Martière 15 jours / Sans aide des partenaires |
|--|---|--|
| Tarif séjour | 705 € | 705 € |
| A déduire : | | |
| - aides publiques (CAF, MSA, Mairies ...) | 224 € | |
| - aides privées (CE) | 160 € | |
| Montant restant à charge de la famille (RAC) | 321 € | 705 € |
| Aide du Conseil général : 30 % reste à charge | 96,30 € | 211,50 € |
| Coût réel du séjour | 224,70 € | 493,50 € |

Possibilité pour chaque famille de calculer le montant de l'aide départementale directement sur le site internet de l'ODCV : www.odcv.com

➔ LA MARTIÈRE

Un mini-village pour les enfants au printemps prochain



Deux fois plus d'enfants pourront être accueillis pour un séjour à Oléron.

Le bâtiment construit en 1991 n'est plus adapté à l'architecture dominante du centre. Il va être détruit et remplacé par un équipement neuf de 30 lits. Ce projet permettra d'accueillir davantage de classes de découverte.

Le nouveau bâtiment de 320m² sera réalisé dans le même esprit que les travaux précédents, en employant des matériaux et des couleurs identiques. Construites en forme de U, ses façades seront à ossature bois et bardées horizontalement en bois. Les menuiseries extérieures seront en aluminium laqué et la toiture en bac-acier au coloris vert, en harmonie avec les toitures végétalisées.

Il comprendra 5 chambres collectives pour 6 enfants (chacune disposant d'un lit accessible aux enfants à mobilité réduite), 2 chambres avec salle d'eau pour 2 surveillants, des douches et des sanitaires collectifs. Le personnel du centre pourra également être hébergé dans 3 chambres pour 2 personnes.

Le début des travaux est programmé pour le mois de septembre avec une livraison de ce mini-village pour les enfants en avril 2011.

Stages pour les collégiens

Mieux s'intégrer au bord de la mer

A partir de la prochaine rentrée scolaire, les collégiens corréziens pourront bénéficier de stages d'intégration sur le site de La Martière.

En partenariat avec l'ODCV et en lien avec l'Inspection académique, le Conseil général va mettre en place des stages d'intégration pour les élèves de 6^e. Ce stage de 4 jours a pour objectif d'aider les jeunes qui viennent de quitter le cycle primaire à appréhender leur nouveau mode de vie scolaire. Pour les enseignants, c'est un moyen novateur de faciliter l'intégration, notamment au regard des nouveaux programmes d'éducation civique.

Pour financer ce dispositif, le Conseil général interviendra à hauteur de 70%, ce qui représente 40 000 € pour 10 classes. Les collèges de Bort-les-Orgues et de Meymac ont d'ores et déjà inscrit deux classes pour le premier stage.



ÉDUCATION ■ Trois classes du collège Jean-Lurçat ont testé le concept du séjour au cours de cette semaine

Pêche à l'intégration sur l'île d'Oléron

Vertes, blanches, rouges... Les classes de découverte en font voir de toutes les couleurs aux écoliers. Cette année, ces grands rendez-vous célèbrent l'arrivée d'un petit frère : le séjour d'intégration pour sixièmes.

Marion Buzy

Cinq jours pour créer du lien entre 69 élèves de sixième, leur permettre de relativiser l'image des professeurs et d'apprendre l'autonomie. Le tout en découvrant l'identité d'un lieu à tradition culturelle forte : l'île d'Oléron.

C'est le pari inédit de la semaine d'intégration (*), que relèvent ce mois-ci quatre collèges du département, dont celui de Jean-Lurçat, qui a vécu l'aventure cette semaine.

Mercredi, au port des salines. Il est 11 h 15 lorsqu'un groupe d'élèves sort de l'écomusée. Trois classes sont mélangées : la 6° 2, la 6° 4 et la section Segpa. « Pendant la visite des marais salants de ce matin, vous avez sûrement appris de nouveaux mots... Vous pouvez m'en dire quelques-uns ? », demande Florence, animatrice de La Martière (**). Les doigts se lèvent. On n'est pas à l'école, mais les réflexes ont la peau dure. « Aire de cristallisation »,



GRANDIR. Tisser des liens, être autonome et solidaire, était peut-être le plus facile. Se passer de maman, en revanche, était une tout autre affaire pour certains.

« saunier », « jonc », répondent les sixièmes, avec plus ou moins de conviction dans la voix.

Mais même en s'amusant, apprendre, ça creuse l'estomac.

Observatoire à élèves

Tout le monde prend ensuite la direction du bus. « C'est l'heure du casse-croûte », lance au micro Bernard Vastroux, principal adjoint du collège Jean-Lurçat, ravi de parti-

ciper à ce « véritable observatoire à élèves ».

Pour le repas, les élèves sont répartis entre les tables par les animateurs. Simple geste qui en dit long sur les objectifs de l'équipe.

Certaines filles se retrouvent à côté des garçons, râlent un peu, puis engagent la conversation. À l'une des tables, Emma scrute Coralie... « T'as pas mis ton tee-shirt à l'en-

vers ? », lui demande-t-elle. Réponse positive. Coralie rigole. C'est aussi ça, apprendre à se débrouiller. Les voisins de table partagent leur plat, avec plus ou moins de précision dans l'équité, puis ils lèvent le couvert. Car à La Martière, quand on a fini de manger, on empile les assiettes et on nettoie la table soi-même.

Le ventre plein, tout ce petit monde part à l'assaut

de l'océan. La veille, c'était char à voile et kayak, aujourd'hui, ce sera pêche à pied !

Dans les dix minutes qui précèdent le départ, on s'active... comme on peut, et avec plus ou moins d'efficacité. Bottes aux pieds et cirés revêtus pour les plus prévoyants, c'est parti pour vingt minutes de marche. La plage se montre enfin.

Dans le groupe de Gabriel, on s'installe sur le sable. « Par petits groupes, nous allons nous rendre sur l'estran. Le but n'est pas d'attraper dix fois la même espèce, la variété sera plus intéressante », explique l'animateur.

Épuisette en main, les petits groupes se rendent, en file indienne, au milieu des flaques d'eau. « Attention aux oursins », conseille un élève.

et autres habitants de l'océan sont étudiés, puis relâchés.

Sur le retour, quelques-uns découvrent combien porter des bottes en caoutchouc sans chaussette, dans un environnement humide, peut s'avérer douloureux... Et facteur d'ampoules. Bras dessus, bras dessous, les copains se motivent, sans trop se plaindre. Mission accomplie. Et ce n'est que le deuxième jour de stage ! ■

(*) Classe de découverte centrée sur le rapport entre participants et l'autonomisation.

(**) La Martière est un centre de vacances qui appartient au Conseil général de la Corrèze.

■ Quel suivi ?

Le but du séjour est de laisser les élèves apprendre en s'amusant. Aucun contrôle n'est donc prévu au retour.

Pendant, ce qui a été découvert servira de support aux professeurs d'histoire-géographie, de français ou encore en sciences.

« L'enseignement gagnera en dynamisme, et le fait qu'ils nous connaissent mieux pourrait bien faciliter leur prise de parole pendant les cours », précise Patricia Bachelier, professeur principal des 6° 4.

« Attention aux oursins ! »

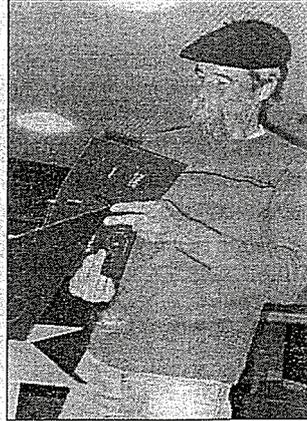
Malgré la consigne, les crabes s'accablent dans certains seaux. Les stars du jour, ce sont eux ! Dans l'adversité, les apprentis pêcheurs se rapprochent et évacuent le stress en riant, à la vue d'une bestiole inattendue. Vers, étoiles de mer, bigorneaux

MERLINES

Retour au «pays»

Ne cherchez pas les causes d'un enneigement exceptionnel cette année, digne de nos plus beaux souvenirs d'enfance avec l'arrivée du Père Noël. C'est François, François Malguid qui revient au pays ! Après avoir exercé comme cuisinier aux Chalets des Aiguilles de l'ODCV à Chamonix Mont-Blanc, il prend sa retraite dans son pays, sa maison, à Merlines. Il rapporte donc toute cette neige des Alpes qu'il a su apprécier pendant des années avec son épouse toujours à ses côtés.

Bien au delà de ses qualités culinaires indiscutables, c'est aussi un homme au grand cœur qui a été apprécié par tous, ses collègues de travail, les vacanciers de Chamonix et surtout tous ces enfants corréziens en séjours aux Chalets des Aiguilles, qui ont vu en lui le «Papy» des montagnes, toujours à l'écoute, disponible et chaleureux. Il se dit même qu'il aurait «doublé le Père Noël» dans ses périodes de forte activité?



C'est à La Martière Oléron, en octobre, que l'ODCV a fêté le départ de François en présence de tous les personnels ODCV dans un lieu où il a aussi exercé avant la rénovation du site. En revenant à Merlines, il revient dans ses racines, la montagne corrézienne, proche de Champs en Tarentaise où il est né.

Si vous voulez connaître toute la richesse du personnage, n'hésitez pas à le rencontrer, à Merlines, il a mille anecdotes à raconter de sa carrière riche et variée. ■



« Une vocation sociale plus marquée pour la Martière et Chamonix »

Avec son pôle mer à la Martière (Charente-Maritime), qui a bénéficié de 900.000 € de travaux l'an dernier, et son pôle montagne à Chamonix, le Conseil général renouvelle son partenariat avec l'Office départemental des centres de vacances (ODCV).

Rénovés, les deux centres de vacances reçoivent des scolaires, des groupes et des familles. « Avec ce partenariat, nous souhaitons une vocation sociale plus marquée », a souligné Robert Pénalva. Pour cela, l'aide de 40 % en faveur des classes de découverte a été maintenue. À titre d'exemple, le prix total du séjour est fixé à 61 € par jour et



ÎLE D'OLÉRON. La Martière accueille des classes d'intégration de sixièmes.

par élève pour les classes de neige, à 55,30 € pour les classes de montagne et pour les classes de mer. Ce qui induit une dotation de 210.000 € pour le Département, les communes intervenant, quant à elles, à hauteur de 30 % du coût du séjour.

Les colos à la hausse

Pour les colonies de vacances ou séjours linguistiques, qui ont concerné 325 jeunes cette année (300 en 2009), Robert Pénalva a relevé que les aides du Département permettent aussi un meilleur accès aux familles qui ont des revenus moyens. L'ensemble de ces aides a donc été

reconduit à hauteur de 30 %, déduction faites des autres aides, pour les séjours dont le prix ne dépasse pas 560 € pour quinze jours. Un montant de crédit de 60.000 € a été réservé pour cette action.

Pour favoriser l'adaptation des 6^e dans leur nouvel environnement scolaire, des stages de quatre jours sont organisés à titre expérimental sur le site de la Martière. Le Conseil général soutiendra ce dispositif à hauteur de 70 % du coût du séjour avec pour objectif une quinzaine de classes en 2011 (déjà 11 en 2010). Un crédit de 52.000 € est prévu à cet effet. ■

ODCV :

partenariat approfondi

Le Conseil Général a modifié les conditions de son partenariat avec l'ODCV pour redonner aux sites une vocation sociale plus marquée et orienter son action au bénéfice des familles et des jeunes, et en particulier des collégiens.

Il garantit à l'ODCV un accompagnement financier départemental de 378 000 € pour 2011 en concentrant les moyens sur un accueil diversifié et étendu sur l'année scolaire, au bénéfice des enfants, des collégiens et des familles.

Il permettra leur accueil dans les centres de vacances départementaux, à Chamonix et à "La Martière", en Charente Maritime, dans lesquels des travaux ont été entrepris en 2010 pour doubler la capacité d'accueil du site pour les jeunes et proposer des prestations complémentaires de grande qualité (piscine, camp pour l'accueil de jeunes...).

Par exemple, 3 types de séjours (classes de neige, classe de montagne et classe de mer) qui peuvent ainsi être proposés aux élèves de primaire dans le cadre de 18 "classes découvertes" avec un engagement du Conseil Général à financer 40 % du coût du séjour, sur la base d'un projet pédagogique validé par l'Education Nationale.

D'autre part, une offre de séjours diversifiée (colonies, stages linguistiques et des vacances familiales) et rendue accessible (325 bénéficiaires en 2010) par une aide au financement de 15 à 30 % du reste à charge, sans conditions de ressources, a été mise en place pour un séjour d'un coût maximum de 560 € pour 15 jours.

Enfin, des stages d'intégration 6ème (15 classes en perspective pour 2011 et 210 élèves en 2010), avec une prise en charge de 70 % du séjour ont été créés.